

**France services**

nouveaux horaires

Le bus itinérant qui vient à Gourhel vous aider dans vos démarches administratives voit ses horaires changer.

C'est désormais les semaines paires, le mercredi de 9 h 15 à 10 h 45 qu'il vous attend sur le parking de la salle des fêtes, face à la mairie. Ils peuvent vous aider pour : les déclarations de revenus, les demandes d'aides, les remboursements de soins, les dossiers retraites, les papiers d'identités, la rénovation énergétique, l'aide juridique, la carte grise...

Ce service est bien évidemment gratuit et bienvenu pour ceux qui ne disposent pas d'accès à internet.



ETAT CIVIL

**Naissances :**

**Auguste SABLÉ** né le 11 janvier

**Oanez THORON PIHERY** née le 14 janvier

**Adèle RENAULT** née le 24 janvier

**Loren BAKARY-GANDO** né le 28 janvier

**Ethan ODEKERKEN** né le 15 février

Agenda

Vacances de printemps

Du samedi 5 avril au mardi 22 avril, les élèves seront en congés.

Communication numérique

Pour l'information du quotidien, consultez le site internet : [www.gourhel.com](http://www.gourhel.com)

La Mairie utilise l'application de messagerie gratuite « panneaupocket » pour les actualités communales urgentes.

Disponible sur **App Store**



Disponible sur **Google play**



**HORAIRES DE MAIRIE**

**GARDE MEDICALE**

Ouverture au public :  
Lundi, Mardi, Mercredi, Jeudi et Vendredi de  
8h00 à 12h00  
Après-midi sur rendez-vous  
**Kévin ARGENTIN, Maire,**  
**reçoit sur rendez-vous.**

- **Médecin de garde:** 15 ou 112 depuis un portable  
- **Permanence d'un médecin libéral à l'hôpital de Ploërmel**  
\*En semaine : de 20h à minuit (après appel au 15)  
\*Samedi : de 14h à 18h et de 20h à minuit  
\*Dimanche et jour férié: de 9h à 12h et de 17h à minuit

**Mairie**

17 rue de la Libération

56800 GOURHEL

☎ 02.97.74.00.45

✉ [mairie@gourhel.com](mailto:mairie@gourhel.com)

🌐 [www.gourhel.com](http://www.gourhel.com)

**GOURHEL INFOS**

Bulletin communal d'informations

N°68/ mars-avril 2025



Ploërmel Communauté

*Collecte des déchets*

Le ramassage de nos déchets ainsi que l'accès aux déchèteries va commencer à évoluer dès cette année.

C'est une petite révolution qui se prépare. Elle impactera tous les logements de la partie sud de la communauté de communes, ce qui inclue Gourhel. La partie nord a déjà franchi le pas il y a quelques mois ou plus. Si tout n'est pas encore déterminé, les grandes lignes sont déjà définies.



On notera en particulier la mise en place d'un forfait :

- Accès à la déchèterie par badge 12 fois par an. Au-delà de ce nombre, l'accès sera facturé.
- 12 levées de poubelles (poubelle verte et jaune) dans l'année. Toute levée supplémentaire sera facturée. Ce n'est pas le poids qui est pris en compte mais bien la levée. Il convient donc d'emmener sa poubelle seulement quand elle est pleine pour minimiser le nombre de levée. Il y aura un passage toutes les 2 semaines.

Ce qui va également changer, c'est la façon dont sont ramassées les poubelles. Les bacs communs vont disparaître, chaque logement ou bâtiment sera doté **gratuitement** de poubelles individuelles équipées d'une puce.

Ces bacs seront à emmener à un point de regroupement situé à proximité de votre logement. La commune va donc devoir trouver des espaces pour ces points de collecte. Ces points devront être à la fois simples d'accès et suffisamment nombreux pour minimiser les distances à parcourir. Il sera également important de limiter le nombre de bacs à chaque point de collecte afin d'éviter les désagréments.

Rassurez-vous, c'est une mise en place progressive et lente qui a été retenue, afin d'identifier les éventuels problèmes et de laisser à chacun le temps de s'adapter au système. Une année blanche de facturation a même été prévue.

Une vidéo explicative est disponible : <http://www.youtube.com/watch?v=7YIBsa1bKgE> ainsi qu'une foire aux questions : <http://www.ploermelcommunaute.bzh/faq-redevance-dechets/>

### Résultats du questionnaire

Il y a quelques semaines, vous avez reçu un questionnaire sur la commune à remplir.

Dans le cadre de la rédaction d'un PLU, une étude est en cours. Les résultats de l'enquête sont consultables en mairie, voici les principales données qui en ressortent.

- Le bourg est à la fois perçu comme triste (44 %) et agréable (39 %). Ses principaux atouts sont la proximité de Ploërmel et le calme. Son principal inconvénient est le danger généré par la circulation sur la D724.
- C'est la situation géographique (à proximité de Ploërmel et des grands axes de circulation) qui a le plus incité les répondants à vivre sur la commune, couplée au prix des terrains et du bâti.
- Trois quarts des répondants se déclarent satisfaits des équipements collectifs présents sur la commune (74 %). Ils reconnaissent que ceux qui manquent sont accessibles dans les communes voisines. Celui qui manque le plus est une aire de jeux et de loisirs (pour les tout-petits et un pumptrack ou skatepark).
- La desserte en transports en commun est majoritairement jugée primordiale (69 %), principalement à destination de Ploërmel. Deux tiers des répondants trouvent que la place du piéton et du cycliste est à améliorer.
- La moitié des répondants estime que la circulation routière constitue une gêne sur la commune. Ils souhaitent des routes davantage sécurisées. Les deux principaux points noirs sont identifiés : le régime de priorité à droite du carrefour devant le P'tit Paris est remis en question, la circulation trop rapide sur la départementale et dans les lotissements.
- Les répondants se prononcent majoritairement pour un développement modéré de la population, voire une stagnation. Pour eux, le développement de la commune passe prioritairement par celui des commerces et des services de proximité, mais aussi par l'amélioration du schéma de circulation et l'extension des cheminements piétonniers.
- Les répondants se partagent à parts presque égales entre les plus de 65 ans, les 50-64 ans et les 35-49 ans. Les moins de 35 ans ne sont quasiment pas représentés. Ils vivent pour la plupart à GOURHEL depuis plus de dix ans et s'y projettent encore dans les dix prochaines années.

#### Les points les plus sujets à critique dans la commune sont très clairement :

La circulation automobile, cycliste ou piétonne ainsi que le stationnement autour du restaurant le «Petit Paris». La commune manque d'aménagements spécifiques mobilités douces et la circulation routière est jugée dangereuse en raison de vitesses excessives dans certaines rues. Enfin, le maintien et/ou la création de commerces est fortement souhaité.

### Repas du CCAS

Comme chaque année, Gourhel célèbre ces « anciens » avec un repas.

C'est à la salle des fêtes que 81 convives se sont retrouvés samedi 1er février. Tous se sont rassemblés autour d'un repas préparé par le « Petit Paris » et en compagnie du duo musical « Two Much ». Convivialité et bonne humeur sont les maîtres mots de ce déjeuner. C'est aussi un moment spécial pour nos doyens qui reçoivent un panier garni :

- ◇ **Paulette BOCLARD**, née le 29 septembre 1934 ;
- ◇ **Claude BOUCHER**, né le 12 décembre 1932
- ◇ **René CARO**, né à Gourhel le 29 décembre 1932

Les absents et les indisponibles ont reçu des paniers de collations et de petits plaisirs...



### Ploërmel Communauté

#### Carnaval de Ploërmel

Comme chaque année, Ploërmel célébrera 2 fois le carnaval.



Moment fort de l'année pour les communes du secteur, le carnaval de Ploërmel est devenu l'un des plus gros de Bretagne ! Le premier défilé se déroulera en journée le 4 mai à partir de 14 h 15, la parade nocturne aura lieu le 10 mai, à partir de 21 h 15. Elle se termine en général par un beau feu d'artifice.

Ce spectacle populaire alliant défilé de chars et fanfares de tout style est à voir en famille ou entre amis. Vous pouvez bien sûr soutenir les vaillants carnavaliers de Gourhel (AALG) lors du défilé ou en leur proposant de l'aide pour la réalisation du char de Gourhel.